

LES COLS BLEUS ET LA MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID RENOUVELLENT LEUR CONVENTION COLLECTIVE

Val-David, le 14 octobre 2015

La Municipalité du Village de Val-David et le syndicat des cols bleus sont particulièrement fiers d'amorcer le renouvellement de leur convention collective 2015-2019.

« Amorcées au mois d'août dernier, les négociations se sont déroulées rondement et auront constamment été empreintes de respect, » affirme M. Bernard Généreux, directeur général. « Je tiens à saluer le sens élevé des responsabilités affiché par M. Serge Charette, président du syndicat » a ajouté ce dernier tout en remerciant M. Yves Frenette, directeur des Travaux publics, pour son aide précieuse dans la conduite de cette négociation.

Cette convention règle à la satisfaction des parties les conditions de travail, tant du point de vue normatif que salarial pour les quatre (4) prochaines années. Cette dernière entre en vigueur rétroactivement au 1^{er} septembre 2015 et ses dispositions touchent quelque 18 employés.

En terminant, la mairesse, madame Nicole Davidson, se réjouit de l'entente intervenue : « Je désire souligner l'excellente collaboration ainsi que la volonté partagée d'agir en respectant la qualité des relations de travail qui ont prévalu lors de ces négociations qui ont conduit à cette entente pour le plus grand bénéfice de nos employés et de nos concitoyens », a conclu Mme Davidson.



Sur la photo, prise lors de la signature le 9 octobre dernier, on reconnaît (de gauche à droite),

Nicole Davidson, mairesse, Serge Charette, président (SCFP, local 3645),

Yves Frenette, directeur des Travaux publics, Stéphane Séguin, vice-président (SCFP, local 3645) et

Bernard Généreux, directeur général de la Municipalité du Village de Val-David

- 30 -

Source : Julie Duval

Service des communications Municipalité du Village de Val-David 819.324.5678 poste 4249 communications@valdavid.com